



BAC PRO AP / Aménagements Paysagers

OBJECTIFS

Former des ouvrier(ère)s paysagistes capables d'effectuer les travaux d'entretien, d'aménagements paysagers (en utilisant des techniques de préservation de la biodiversité), et de maintenance des équipements en toute sécurité pour des entreprises privées, des services « espaces verts » des collectivités territoriales.

CONDITIONS D'ADMISSION

En apprentissage : être âgé(e) de 16 à 29 ans révolus / pas de limite d'âge pour les personnes en situation de handicap reconnu.

En contrat de professionnalisation : pas de limite d'âge.

Prérequis : sans condition de diplôme / maîtrise des savoirs de base.

- entrée en seconde professionnelle «Productions» après une classe de 3ème,

- entrée en première professionnelle : être titulaire d'un CAP ou d'un BEP. Avoir achevé une classe de 2nde générale et technologique ou une 2nde de bac professionnel ou technologique.

Modalité d'accès : candidature spontanée. Entretien de motivation et vérification des prérequis. Nécessité de conclure un contrat avec une entreprise (accompagnement possible à la recherche d'une entreprise par l'UFA).

Délai d'accès à la formation : dans les 3 mois qui suivent le début de contrat d'apprentissage/ dans les 2 mois pour un contrat de professionnalisation.

ORGANISATION DE LA FORMATION

Durée : 2 ans (après une seconde ou un CAP) d'alternance entre l'entreprise et le centre de formation 1ère : 665 h / Terminale : 695 h.

Le rythme de l'alternance : 1 semaine sur 2 en centre de formation avec aménagement de l'emploi du temps de façon à prendre en compte les périodes de forte activité de l'entreprise.

Modalités d'adaptation à la formation : VAA-Validation d'Acquis Académiques

Candidats RQTH : allongement du parcours possible, Soutien individualisé selon besoins.

Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement

- Parc paysager arboré de 2 hectares, massifs de fleurs, haies bocagères. Outillage manuel, tracteur, tondeuses, débroussailleuse, broyeur, tronçonneuse, désherbeur thermique, souffleur, outillage pour l'entretien du matériel. Equipements de protection individuelle.

Des visites et des chantiers extérieurs d'espaces verts sont également organisés.

DIPLÔME/ VALIDATION DE LA FORMATION

Diplôme du Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation. Bac Professionnel Agricole de niveau 4.

Validation : 50 % d'évaluation Contrôle en Cours de Formation (CCF) et 50 % en épreuves terminales.

Débouchés/poursuite d'études :

Ce bac professionnel débouche sur la vie active mais il est possible, sous certaines conditions, de poursuivre des études en 1 an en CS (certificat de spécialisation), en 2 ans en BTS.

PARTENARIATS

Un partenariat avec les professionnels du secteur du paysage.

STATUT/FINANCEMENT/AIDES

Formation rémunérée : En fonction de la convention collective, de l'âge et de l'année de formation.

Apprentissage : Aucun frais pédagogiques à la charge de l'apprenti, nombreuses aides à l'apprentissage

Formation Continue : Selon devis

Aides : Carte génération de 200 € la première année. Aides au transport/restauration/hébergement toutes les années de formation. Aides au permis

CONTENU DE LA FORMATION

Ce bac pro donne les compétences pour étudier et réaliser un chantier d'aménagements paysagers, qu'il s'agisse de travaux d'entretien des installations et des infrastructures ou de création d'espaces verts, de jardins, en gardant en perspective la dimension écologique.

Modules d'enseignement Généraux :

- Matières Littéraires (Français, Histoire Géographie, Documentation, Education Socio Culturelle)
- LV1 : Anglais
- EPS
- Sciences (Mathématiques, Physique Chimie, Biologie, Informatique)

Modules d'enseignement Professionnels :

- Le chantier dans son contexte, dimensions écologique, sociale, économique et culturelle
- Organisation d'un chantier
- Travaux de mise en place et de maintenance d'infrastructures paysagères
- Travaux d'implantation et d'entretien de la végétation
- Utilisation des agroéquipements
- Le jardin urbain, évolution et devenir
- Enseignements pluridisciplinaires

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

- Cours sur le site du lycée Charles Naveau / travaux pratiques sur le site de l'exploitation pédagogique du DÉFRICHÉ
- Gare SNCF à 200 m du lycée Charles Naveau.
- Accès en Bus : arrêt au collège J.Rostand ou gare/ liaisons avec Aulnoye-Aymeries/Avesnes sur Helpe/Fourmies/Maubeuge.
- Possibilité de restauration sur le site (nous consulter pour les tarifs),
Internat possible filles et garçons sur la cité Camille Claudel de Fourmies.
- Places de parking à proximité de l'établissement.
- Site accessible aux personnes en situation de handicap



Pré- inscription



SCAN ME

CFPPA-UFA du NORD / Site de SAINS DU NORD

52 rue Jean-Baptiste Lebas 59177 SAINS DU NORD

CONTACT : AMANDINE BERT

03 27 59 15 54/ cfppa.sains-du-nord@educagri.fr

www.wagonville.fr

CFA
AGRICOLE PUBLIC
DES HAUTS-DE-FRANCE